



### **ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLUi - PDA**

Par arrêté n°2021-027 du 23 février 2021, Monsieur le Président de la Communauté de Communes BLERE-VAL DE CHER, a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique unique** du :

**Lundi 29 mars 2021 à 09h00 au jeudi 29 avril 2021 à 17h00**

L'enquête publique unique porte sur :

- sur le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes de Bléré-Val de Cher (Indre-et-Loire),
- sur la création des périmètres délimités des abords autour des églises situées sur les territoires des communes d'ATHEE SUR CHER, CERE-LA-RONDE, COURCAY, DIERRE, SAINT-MARTIN-LE-BEAU ; ainsi qu'autour du Château de la Gaillardière situé sur le territoire de la commune de LA-CROIX-EN-TOURAINNE, et des 14 monuments historiques situés sur les territoires des communes de BLERE, LA CROIX-EN-TOURAINNE, CIVRAY-DE-TOURAINNE, CHENONCEAUX, CHISSEAUX et FRANCUÉIL.

Le **PLU intercommunal** est un document de planification territoriale qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement, et **fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire**.

Les **Périmètres Délimités des Abords** relèvent de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et **permettent de protéger, au titre des abords, les immeubles ou ensembles d'immeubles formant avec un monument historique** un ensemble cohérent ou susceptible de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la communauté de communes <http://www.cc-blere-valdecher.fr/urbanisme-accessibilite/plan-local-durbanisme-intercommunal> et sur le site [www.registredemat.fr/ccbvc-plui-pda](http://www.registredemat.fr/ccbvc-plui-pda)

Pour tout renseignement, contactez le service urbanisme de la Communauté de communes Bléré-Val de Cher (02.47.23.58.63 ou [urbanisme@cc-blere-valdecher.fr](mailto:urbanisme@cc-blere-valdecher.fr))